



LE BLAINVILLOIS



Mars 2013
Nouvelle édition n° 47

Blainville, j'y vis bien

LE MOT DU MAIRE

DANS CE NUMERO

- Le cimetière
- Des nouvelles du PLU
- Des travaux à venir

DANS VOS AGENDAS

BLAINVILLE-SUR-LEAU
THEATRE
On choisit pas sa famille!
Une Comédie de Jean-Christophe Barc
Vendredi 15 mars 2013 - 20h30
MFC - Entrée libre

Don du sang

LUNDI 25 MARS de 9h00 à 12h00 à la Maison des Fêtes et de la Culture.

Pour un premier don, merci de vous munir d'une pièce d'identité. Venez nombreux.

Retrouvez également la vie blainvilloise
et toujours plus d'images sur
www.blainvillesurleau.fr

De nouvelles mesures gouvernementales vont entrer en vigueur, d'autres sont encore en réflexion.

En ce qui concerne la réforme sur les rythmes scolaires dans le cadre du projet de loi pour la refondation de l'école de la République, j'ai annoncé dès janvier notre intention de mettre en œuvre celle-ci.

Après plusieurs réunions d'information organisées par l'association des maires, l'inspection académique et le Conseil Général, notre détermination à vouloir organiser cette réforme dès la rentrée 2013 reste la même. Dans ce sens, des réunions de travail sont mises en place d'abord avec les directeurs d'écoles puis avec les parents d'élèves délégués, les services de l'enfance et de la jeunesse afin de recueillir les avis, les idées sur l'organisation pratique et matérielle de ces temps dédiés aux sports, aux activités culturelles, artistiques etc...

Certes il conviendra d'embaucher des agents supplémentaires, de mobiliser ceux qui interviennent déjà dans nos différents services, de négocier avec les associations, de prévoir les financements nécessaires. Persuadée du bien-fondé d'une telle démarche pour le développement de nos enfants, alors pourquoi attendre 2014 et quelle que soit la décision prise au plus haut niveau, nous serons prêts.

Au moment où se déterminent au niveau du sud de notre département avec le SCOT Sud 54 (Schéma de Cohérence Territoriale) les grandes orientations d'aménagement du territoire, de la gestion des sols, de la préservation de l'environnement, des infrastructures et de son développement à l'horizon 2038, je tenais à vous apporter des informations sur les démarches engagées et sur des prises de position dans cette structure où je siège au titre de la CCVM.

Lors du conseil syndical du SCOT le 16 février dernier, nos demandes d'avenants au pré-Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) présentés par la CCVM n'ayant pas été prises en compte comme des orientations mais seulement comme des recommandations, j'ai, ainsi que mes collègues, voté contre ce DOO. Ces avenants concernaient la zone industrielle des sables et la valorisation du site ferroviaire de Blainville-Damelevières pour le développement du FRET.

De même, nous avons obtenu avec d'autres délégués, le maintien de l'interdiction d'exploiter les sous-sols du massif forestier de Vitrimont classé en espace naturel sensible.

Les orientations prises par le SCOT Sud 54 peuvent avoir des incidences fortes sur le développement de notre commune et notre environnement direct. Alors restons attentifs et vigilants et, le cas échéant, intervenons dans le cadre de l'enquête publique qui sera lancée prochainement sur ce DOO.

Bonne découverte du contenu de ce Blainvillois.

Le maire
Annie Farrudja

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 11 mars** à partir de 14h30. Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Le **mercredi 27 mars**. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Carnaval des anciens

Le **jeudi 14 mars**, le C.C.A.S. organise un repas dansant à la Maison des Fêtes et de la Culture à l'intention des personnes âgées et des retraités de Blainville-sur-l'Eau et environs pour fêter carnaval avec nos amis de Blénod.

Le prix est fixé à 28 euros par personne. Les inscriptions, accompagnées du règlement, seront prises au C.C.A.S. jusqu'au **07 mars 2013**.

Vente de bois

La Commune vend du bois de chauffage aux habitants de Blainville-sur-l'Eau. Chaque foyer intéressé doit s'inscrire en Mairie. Le prix est de 45 euros le stère. Le Maire déclinera toutes responsabilités concernant d'éventuels incidents.

CCVM - Collecte des objets encombrants

Mercredi 6 mars. Sortir les objets la veille au soir après 20h00

Report

Annulée pour des raisons de sécurité en raison des conditions météo, les Boucles du Haut des Places auront lieu **Dimanche 21 avril**. Alors de nouveau, tous à vos baskets !!

À noter

À noter, l'organisation à Lunéville de la Semaine d'Information en Santé Mentale. De nombreux intervenants, visites et animations pour vous renseigner. Ça se passe le **vendredi 22 mars** au Centre Erckmann, de 9h30 à 16h30.

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive :

> **Samedi 16 mars** : Ateliers d'illustration avec l'auteure/illustratrice Sandra Poirot Cherif :

- de 14h00 à 15h30 pour les 6-9 ans : création d'une fresque sur le thème des amoureux,

- de 15h30 à 17h00 pour les 10-12 ans : création d'une fresque sur le thème de la mer.

Ateliers gratuits, inscriptions à la médiathèque.

> **Jusqu'au 30 mars 2013** : Concours de Livres Illustrés

Le concours de Livres Illustrés se poursuit jusqu'au 30 mars. Le règlement est disponible à la Médiathèque ou sur le site de la Commune, blainvillesurleau.fr. Alors soyez créatifs et à vos crayons !!



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Samedi 9 - 13h30 MFC. Circuit : Varangéville circuit du sel 10 km (3h00)

Samedi 16 - 13h30 MFC. Circuit : Mont-sur-Meurthe 10 km (2h30)

Samedi 23 - 13h30 MFC. Circuit : Blainville-sur-l'Eau chemin du pendu 10 km (2h30)

Samedi 30 - 8h00 MFC. Circuit : Lac de la Madine - 20 km facile (6h00). Repas tiré du sac.

Le bulletin d'inscription pour la sortie du 30 mars et le programme détaillé de toutes les randonnées sont téléchargeables sur le site de la CCVM.

Renseignements : 03 83 71 43 62.

Dimanche 17 mars à partir de 14h30 - Thé dansant

Organisé par l'AMFC, animé par l'orchestre Benoit PRZYBYLA.

Entrée 7 euros (brioche comprise). Maison des Fêtes et de la Culture.

Mercredi 27 mars de 10h00 à 11h00 - Conte

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive. Inscriptions sur place aux heures d'ouverture.

Jeudi 28 mars dès 14h30 - Thé dansant

Organisé par Amitié-Partage, animé par l'orchestre Damien BEREZINSKI. Renseignements et réservations 03 83 75 91 62. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

CELEBRATION

Depuis le 6 décembre 2012, la journée du 19 mars, anniversaire du "Cessez-le-feu" en Algérie en 1962, est la Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Blainville-sur-l'Eau s'est associée aux différentes associations, comme la FNACA notamment, qui demandaient cette reconnaissance, en baptisant une place de la Commune, "Place du 19 mars 1962".

Mardi 19 mars 2013

5¹ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

17h30 : Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau,

17h45 : Monument aux Morts de Charmois,

18h00 : Monument aux Morts de Damelevières,

18h15 : Monument aux Morts de Barbonville,

18h30 : Monument aux Morts de Vigneulles,

18h45 : Vin d'Honneur offert par la Municipalité de Vigneulles, salle communale.

INFORMATIONS

Accès au cimetière



Le cimetière actuel date de 1910. Les différents règlements depuis cette date, n'ont jamais autorisé aucun véhicule à y pénétrer, sauf pour les professionnels du funéraire.

Pour faciliter le travail de ces derniers, nous avons, il y a quelque temps, enlevé les cadenas des deux portails d'accès, dont il fallait prendre les clés en mairie, mais nous n'avons rien changé au règlement du cimetière.

Profitant des panneaux d'information récemment installés, face à un certain nombre d'incivilités, nous avons affiché un résumé des éléments du règlement.

Ce faisant, nous n'avons pas créé, ni changé aucune des règles en vigueur précédemment. C'est à tort que certains ont pu croire autorisée l'entrée de véhicules routiers transportant des handicapés ou des personnes à mobilité réduite.

La loi sur l'accessibilité est satisfaite par la large allée centrale du cimetière qui est entretenue et qui permet l'accès aisé des fauteuils roulants, dont, bien entendu, la circulation est autorisée.

Tombes militaires

Le Souvenir Français, en lien avec le Ministère des Armées, nous a proposé de préserver les tombes des soldats morts pour la France pendant la guerre mondiale de 1914 - 1918, en regroupant les sépultures en déshérence, en une tombe commune, sur laquelle un monument pourrait être érigé.

La procédure de relèvement étant très encadrée, nous avons apposé il y a environ un an, des pancartes sur les tombes en question, pour alerter d'éventuels descendants.

Ce faisant, nous avons respecté la loi, même si cela semble inutile aux regards du temps ou de certains.

Columbarium

Suite aux nombreux décès de cet hiver et face au choix cinéraire des familles, notre espace columbarium est devenu insuffisant. Aussi, dans l'attente des prochains travaux du nouveau cimetière et pour répondre aux besoins, nous avons sollicité un spécialiste de l'aménagement d'espaces cinéraires.

Les pyramides actuelles, dites Alexandrie sont évolutives et modulables. Un niveau sera ajouté sur l'une d'entre elles.



CHEZ NOS VOISINS

Dimanche 10 mars - Loto

Ouverture des portes à 13h00, salles des fêtes de Damelevières, animé par Françoise et Bruno, organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières.

Samedi 23 mars - Claude VANONY

Soirée du rire organisée par le Comité des Fêtes de Damelevières à 20h30.

Sous Chapiteau Zone de Loisirs. Entrée 12 euros. Billets en vente chez les commerçants de Damelevières.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Le monologue du Maire,

La litanie des engagements financiers sur des projets mal déterminés se poursuit. Ce qui est donné aux Blainvillois n'est **pas de l'information mais simplement des justifications** de ces projets. De plus, **elles n'apparaissent qu'au fur et à mesure de nos questions** sur leur utilité et leurs priorités et sont de plus en plus choquantes.

Si des caméras sont indispensables dans les rues de Blainville, alors que Mme le Maire informe réellement les habitants de ce qui se passe dans la ville. Si un nouvel ascenseur est indispensable à la MFC, alors qu'on nous informe précisément du projet qui le justifie. S'il s'agit d'installer un studio d'enregistrement que ce soit dit clairement ! Sinon comment arriver à faire croire à celui qui voit ses impôts augmenter sans cesse, qu'il va falloir emprunter pour payer ces projets ? Comment expliquer que, tout à coup, tout doit être fait et financé en urgence.

Il est temps de se poser les bonnes questions sur les engagements financiers de la collectivité. Lorsque les questions se font plus techniques ou plus gênantes, la justification qui est faite en Conseil Municipal est : **"On lance les projets, on demande des subventions et en fonction de ce que nous recevons on verra..."** On comprend mieux le nombre de démissions, l'absentéisme chronique ou bien l'absence totale d'échanges et de débats dans l'équipe majoritaire lors du Conseil Municipal.

Nous sommes désolés d'une telle gestion, il faut que cela cesse. Nous ne pouvons continuer à laisser dilapider l'argent public sans réelle avancée pour nos concitoyens. Nous voulons autre chose que de vagues projets, qui ne sont ni plus ni moins, que de l' **"agitation d'aménagements urbains"** pour justifier des dépenses, des demandes de subventions et certains postes de fonctionnaires. **Nous voulons un réel management des élus et de réelles informations qui respectent les attentes des Blainvillois.**

Nous invitons les Blainvillois qui s'intéressent au fonctionnement de notre collectivité à comparer les engagements et les actions de cette équipe municipale pour qu'ils se rendent compte de son fonctionnement.

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

DENEIGEMENT

Viabilité hivernale

Dès que les conditions climatiques l'imposent, le plan d'intervention pour la viabilité hivernale est activé. Une astreinte est organisée avec rotation hebdomadaire des agents du service technique, qui œuvrent, selon des plans de parcours, dans un ordre défini par le rythme scolaire et l'importance des axes, le début de travail étant alors, en principe, fixé à 4 heures du matin. Pour traiter environ 25 km de voiries, la saleuse parcourt en moyenne 100 km, par journée d'intervention. A la date du 20 février 2013, 14 sorties ont été effectuées pour un épandage de 170 tonnes de sel, à raison de + ou - 10 g par m². Notre réserve actuelle est de 75 tonnes de sel, soit l'équivalent de 6 sorties. Le prix d'une tonne de sel est de 85 euros HT. Nous venons d'avoir à faire face à un incident mécanique : la boîte de vitesse de notre camion est cassée. Nous avons prévu en remplacement un prestataire de services, si besoin était. Seul problème : la tournée pourrait être retardée d'une heure. Rappel : si déneigement et salage des trottoirs sont à la charge des riverains, les parkings commerciaux sont à charge des exploitants. Quant à la départementale D1 (rue Galliéni, avenue Pierre Sépard, rue du Maréchal Leclerc, rue d'Alsace, route de Mont), elle est à la charge exclusive du Conseil Général de Meurthe et Moselle. Merci à chacun pour son civisme.

MUSIQUE

Quelques notes au LAEP

Lundi 25 février, Madame PARMENTIER, enseignante à l'École Municipale d'Enseignements Artistiques de Blainville-sur-l'Eau, est intervenue au Lieu d'Accueil Enfants Parents pour un atelier musical particulièrement apprécié. Entourée par le public du LAEP et de la Ludothèque, elle a proposé aux tout-petits et à leurs parents ou nounous, quelques chants, comptines ou jeux de doigts, tous axés autour de la découverte de la musique et des instruments. Cette intervention fait partie des ateliers proposés régulièrement par les animateurs du Lieu d'Accueil et qui sont toujours de qualité. Le prochain aura lieu le lundi 9 avril, Madame THOUVIGNON viendra faire découvrir les livres et le plaisir de lire aux enfants, au travers de lecture d'histoires.



VOS SORTIES A VENIR

Et si on allait au cinéma
Le CCAS propose, en lien avec le cinéma Impérial de Lunéville, une séance le
MERCREDI 13 MARS
à 17h30



4,50 €
la place
à régler au moment de l'inscription.
Le transport sera organisé en fonction du nombre de participants.

SEANCE OUVERTE A TOUS adultes et enfants

INSCRIPTIONS EN MAIRIE
les 11 et 12 mars
de 15h00 à 17h00

LOTO

SPECIAL PRINTEMPS



1er prix d'une valeur de 500€.
De nombreux lots de saison et des bons d'achat.
Ouverture des portes à 18h00
4 € le carton / 10 € les 3 cartons / 18 € les 6 cartons / 25 € les 10 cartons / Bingo : 2 € la partie
Restauration et buvette sur place ; Pause restauration avec assiette Anglaise ou Nordique
Inscriptions sur place ou sur réservation : 06 73 77 07 20 ou 03 83 75 76 71 (heures de bureau)

BLAINVILLE-SUR-LEAU
18H45 - M F C
Samedi 16 mars 2013

Biennale Natura Passion

Salon des Artistes de la Nature

Le Jardin dans tous ses états !

- Photos—Aquarelles—Pastels
- Sculptures
- Construction d'hôtels à insectes
- Atelier de composition florale
- Contes
- Diaporamas
- Buvette—Tombola

Les 9 et 10 mars 2013
Samedi de 14 h à 19 h—Dimanche de 10 h à 18 h 30

Maison des Fêtes et de la Culture
Blainville sur l'Eau

03 83 74 51 07

PLU

Le Plan Local d'Urbanisme

L'urbanisation de la commune de Blainville-sur-l'Eau est actuellement réglementée au travers d'un document d'urbanisme approuvé en 1978 et révisé en 2001, le **Plan d'Occupation des Sols (POS)**.

Ce document ayant atteint ses limites, la municipalité a ressenti le besoin de le reprendre complètement, afin de pouvoir maîtriser, gérer et planifier l'avenir de son territoire.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal a décidé, le 24 juin 2009,

d'engager la révision de ce document sous la forme d'un **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**.



Dans le cadre de cette procédure, un débat a été organisé au sein du Conseil Municipal du 9 mars 2012 durant lequel les grandes orientations du P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) ont été présentées, Conseil suivi par une présentation en réunion publique le 18 juin 2012.

Ce P.A.D.D. présente le projet communal et définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour la commune dans son document d'urbanisme. Il traduit donc la politique municipale en matière d'aménagement et l'urbanisme.

La municipalité a ainsi défini deux orientations majeures en matière d'urbanisation et d'aménagement de son territoire pour les dix ans à venir :

- pérenniser l'attractivité du territoire blainvillois, au travers notamment :

- de la maîtrise de la croissance démographique, dans le temps et dans l'espace,
- du renforcement de la cohésion et de la mixité sociale,
- en accompagnant la croissance démographique par la mise à disposition et l'adaptation des services offerts à la population,
- et en poursuivant et en favorisant le développement économique sur Blainville-sur-l'Eau.

- garantir la préservation de l'environnement, la mise en valeur du paysage et préserver le cadre de vie, éléments clés de l'identité et de l'attractivité du territoire blainvillois

- en protégeant les éléments naturels et bâtis remarquables ou intéressants (espaces agricoles et forestiers, les jardins...),
- en garantissant la qualité urbaine, architecturale et paysagère dans les futures zones à urbaniser,
- et en intégrant la commune dans une démarche de développement durable.

Ces grandes orientations ainsi que le zonage du projet de PLU vous seront présentés lors de la prochaine réunion publique qui aura lieu le **20 mars 2013 à 20h00 à la Maison des Fêtes et de la Culture.**



TRAVAUX

Restructuration du Collège Langevin Wallon

Le CES de Blainville-sur-l'Eau date de 1976. Il a été construit pour un accueil de 800 élèves. Malgré l'entretien courant et des travaux ponctuels, l'établissement n'est plus tout à fait conforme aux nouvelles normes en vigueur.

Le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle dans le cadre d'une enveloppe pluriannuelle de 270 millions d'euros pour une cinquantaine d'établissements du département, a donc décidé de restructurer partiellement le collège. L'annonce en a été faite lors du Conseil d'Administration du collège le 12 février.

Ces travaux porteront, à partir de référentiels validés par l'Education Nationale, sur :

- la mise aux normes de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et handicapés ;
- la recherche d'économies énergétiques ;
- le réaménagement de l'espace vie scolaire.

C'est une bonne nouvelle pour nos 522 collégiens d'aujourd'hui et pour les 502 prévus en 2014. Les études vont démarrer incessamment, pour un début de travaux prévu en 2014.



Un accueil de jour Alzheimer à Blainville-sur-l'Eau

La maladie d'Alzheimer engendre un déclin progressif des facultés cognitives et de la mémoire chez les personnes après 65 ans. Selon des statistiques, un homme sur cinq, une femme sur quatre, en souffriront dans leur existence. Cette maladie, incurable à ce jour, touche environ un million de personnes en France. Pour les familles, ce sont souvent des vies brisées.

L'accueil de jour permettra à ces dernières d'obtenir des périodes de répit, et d'offrir également aux malades, le bénéfice d'ateliers de mémoire et d'activités sociales, dans un cadre médical.

L'association SSIAD des trois Rivières, porteuse d'un projet d'accueil de jour depuis un certain temps, va réaliser celui-ci à Blainville-sur-l'Eau. Pour ce faire, notre commune accompagne le projet, et cède à l'Euro symbolique au SSIAD un terrain à bâtir, situé derrière La Poste, entre la Médiathèque et la Maison de Retraite (terrain estimé par le service des domaines à 55 000 euros).

Le début des travaux est prévu vers mars-avril 2013, avec 3 mois de gros-œuvre. Merci donc au voisinage immédiat d'être compréhensif pour la gêne temporaire qui sera occasionnée.

Nous félicitons l'équipe militante du SSIAD pour sa ténacité dans la volonté d'aboutissement de ce projet, qui une fois concrétisé, apportera un plus aux habitants de Blainville-sur-l'Eau et des communes limitrophes.



SERVICE

La Mission Locale du Lunévillois propose un soutien aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, avec ou sans qualification qui recherchent une solution professionnelle.

Chaque jeune bénéficie d'un accompagnement personnalisé par un conseiller-référent. Ce suivi permet d'avoir une approche globale de la situation et d'apporter des réponses concrètes pour la définition d'un projet professionnel ou pour l'insertion dans la vie active.

Avec une volonté de proximité, la Mission Locale du Lunévillois propose plusieurs permanences à la Mission Emploi de la Communauté de Communes du Val de Meurthe (Locaux Mairie de Blainville-sur-l'Eau - 21 rue St Dominique).

Vous pouvez prendre rendez-vous au 03 83 75 71 55 ou directement dans les locaux de la Mission Emploi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00.

